



N° _____ / /C.P.M.S.S

Nouakchott le..... انواكشوط

PROCES VERBAL N° 33/CPMPSS/15

SEANCE DU 23/07/2015

Point 1 : -Examen de l'extrait de décision du PV N°29 de la CNCMP du 22/07/2015 relatif à l'approbation et l'autorisation du lancement du DAO portant sur la fourniture, installation et mise en service d'un microscope opératoire au profit du Centre Hospitalier National.

L'an deux mil quinze et le Jeudi vingt trois Juillet à quatorze heures, la Commission de Passation désignée s'est réunie à son siège afin d'examiner le point ci-dessus énuméré.

Observations de la Personne Responsable des Marchés ou de son délégué :

Point 1 :
Mode de passation : AOI.
Financement : Budget Etat (BCI).
Autorité contractante : Ministère de la Santé.

-Examen de l'extrait de décision du PV N°29 de la CNCMP du 22/07/2015 relatif à l'approbation et l'autorisation du lancement du DAO portant sur la fourniture, installation et mise en service d'un microscope opératoire au profit du Centre Hospitalier National.

Décision : La Commission constate la non objection de la CNCMP sur le lancement du DAO et fixe la date de dépôts et d'ouverture des offres au Jeudi 01 Octobre 2015 à 12 heures TU.

Noms, fonctions et signatures des personnes présentes.

- Abderrahmane Ould Mohamed Sidine
- Kane Ousmane
- Lalle Mint Mohamed Abdelkader
- Enouar Sadatt Ould Yarbe

Arrêté le procès-verbal

Fait et clos à Nouakchott, le 23 juillet 2015.